

L'Écho

de la Baie

Proportion inquiétante de professionnels de la santé gaspésiens en détresse psychologique

Dominique Fortier dominique.fortier@tc.tc

Publié le 26 janvier 2017



Robert Comeau et Guylaine Michel.

©Photo TC Media - Dominique Fortier

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a révélé des chiffres inquiétants concernant l'état d'esprit de plusieurs de ses membres qui oeuvrent dans le réseau de la santé gaspésien.

En collaboration avec des chercheurs de l'Université Laval, l'APTS a sondé ses membres travaillant en Gaspésie afin de dresser un portrait psychologique de ceux-ci. L'APTS représente tous les professionnels de la santé tel les travailleurs sociaux, les psychologues, les techniciens en laboratoire, les professionnels en réadaptation et les nutritionnistes. Au total, 25 % des membres ont répondu au sondage, ce qui représente l'échantillonnage le plus important au Québec. Selon l'APTS, il s'agit également du plus imposant sondage réalisé sur le sujet par un syndicat de la province.

On y apprend que 53 % des répondants ont un indice de détresse psychologique allant de « élevé » à « très élevé », ce qui se traduit par une grande quantité de stress et une propension plus grande à vivre une dépression. Ces chiffres sont inquiétants pour la déléguée syndicale, Chantal Cloutier, puisqu'il y a un écart de 35 % supérieur aux statistiques de la CSST en matière de détresse psychologique au travail pour l'ensemble de la province.

Par ailleurs, le sondage révèle que 57 % des membres déplorent le peu de consultation effectuée lorsque le CISSS veut implanter des nouvelles mesures. Le transfert de travailleurs sociaux vers les groupes de médecine familiale est un exemple qui a été évoqué par l'APTS.

60 % des professionnels de la santé interrogés disent ne pas avoir suffisamment de temps pour s'acquitter de leurs tâches, ce qui a pour effet de négliger certaines clientèles. « Malgré tout leur bon vouloir, nos professionnels ne passent pas assez de temps à leur goût avec les clientèles les plus fragiles. Conséquemment, ces patients reviennent plus vite dans leurs bureaux », explique la représentante régionale de l'APTS, Guylaine Michel.

Finalement, 22 % des travailleurs ont affirmé avoir manqué des journées d'ouvrage pour des motifs d'ordre psychologique.



[La déléguée syndicale, Chantal Cloutier, le vice-président Robert Comeau et la représentante régionale, Guylaine Michel.](#) Photo TC Media - Dominique Fortier

Réforme néfaste et bâclée

Pour le vice-président de l'APTS, Robert Comeau, le grand responsable de la détresse des travailleurs du réseau de la santé est le ministre lui-même, Gaétan Barrette. « Toute la réforme est un projet mégalomane mis sur pied par un seul homme. Il doit réaliser l'étendue des dégâts chez les travailleurs. D'ailleurs, son approche laisse grandement à désirer comme en témoigne ses chicanes avec les médecins spécialistes, les omnipraticiens, les pharmaciens et même les députés de son propre parti. »

Quant à Guylaine Michel, elle déplore le fait que plusieurs professionnels comme les psychoéducateurs et les travailleurs sociaux ne soient pas remplacés lorsqu'ils partent en congé de maladie. « On se contente d'allonger les listes d'attente. C'est une pression supplémentaire sur nos membres mais aussi sur les patients. »

La porte-parole de l'APTS pour la Gaspésie ajoute que le climat d'incertitude qui plane autour des nouvelles méthodes de travail mine le quotidien des professionnels de la santé. « Personne ne sait ce qui va arriver du bureau du ministre. Il n'y a aucune consultation et toutes les directives deviennent des priorités. »

Alors que les syndicats sont en pleine période de maraudage afin de recruter des membres, l'APTS déplore que la fusion des CSSS ait forcé une réorganisation syndicale complète. « Le gouvernement met tous les syndicats en mode de confrontation alors que nous voulons tous, ultimement, le bien de nos travailleurs et des patients. Disons que c'est une pression supplémentaire dont tout le monde se serait bien passé », conclut Robert Comeau.

